

# CONTRAT DE TERRITOIRE REGIONAL 2022-2028

## TERRITOIRE :

- Commune du Chatenet-en-Dognon,
- Communauté de communes de Noblat,
- Pays Monts et Barrages

## INTITULE DU PROJET :

Création d'une maison de châtaigne et du châtaignier, émergence d'une filière châtaignier à l'échelle du Pays Monts et Barrages

## OBJECTIF STRATEGIQUE DU CONTRAT :

- **Objectif 2 : Accompagner le développement de filières économiques locales**
  - **2.2 Structurer une filière d'économie circulaire (rénovation-construction, valorisation des déchets...)**

**NOTE : Une fiche complétée de manière trop partielle témoigne de l'absence de maturité du projet, et ne pourra donc pas faire l'objet d'une pré-instruction de la part des services régionaux.**

## 1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Association POLLEN

Numéro SIRET :

Contact (Personne référente et fonction) : Nahoum CHAMPROY

Téléphone : 07 60 96 81 01

Courriel : champroy1605@gmail.com

Adresse : Lieu-dit Le Chabaud

Code postal : 87400

Localisation communale : Le Chatenet-en-Dognon

### Maitrise d'œuvre :

*Personnes qui mettent en œuvre le projet*

Association POLLEN réunissant un consortium de parties prenantes au projet (habitants, agriculteurs, entreprises etc.)

### Maitrise d'usage :

*Prise en compte de l'utilisateur final*

Producteurs, habitants, artisans, établissements d'enseignement

### Gouvernance du projet :

L'association POLLEN réunie aujourd'hui des agriculteurs du territoire, des habitants, l'entreprise Robot FEBER, un groupement d'employeur (en cours de création).

Le projet fait-il partie du champ d'action d'une ingénierie de projet à l'échelle du contrat / inclus dans une feuille de route ?

Le projet bénéficie d'un accompagnement du PÉTR du Pays Monts et Barrages (cheffe de projet économie) et à déposer un dossier pour intégrer l'incubateur ESS de Haute-Vienne « LIESS »

Autres ressources présentes sur le territoire mobilisées ou à mobiliser ? (Techniques, humaines...)

La municipalité du Chatenet-en-Dognon, le GAL LEADER Monts et Barrages, la CRESS de Nouvelle-Aquitaine

## 2- DESCRIPTION DU PROJET

### Description du projet :

Les parties prenantes du projet ont admis que le châtaignier, arbre emblématique du Limousin est très peu valorisé sur le territoire du Pays Monts et Barrages malgré une terre propice à son développement. Nombreuses sont les raisons de ce constat : une exploitation forestière industrialisée dominante sur des essences telles que le douglas, l'absence de concertation entre producteurs et entreprises sur l'émergence d'une telle filière jusqu'à maintenant (hormis historiquement dans l'ouest du département – atelier de la châtaigne) etc.

En dehors des massifs forestiers plantés résineux il y a 60 ans, et les plantations récentes ; il existe un vieux massif feuillu traditionnel constitué de futaies diversifiées et de vieux taillis de châtaignier. Un mode de gestion ancien, déjà pratiqué partout dans le département, permet une valorisation intéressante du châtaignier tant pour son fruit que pour son bois.

Le projet de maison de ma châtaigne et du châtaignier se structure autour de deux grands axes :

#### **1. La valorisation des bois de châtaignier issue des vieilles forêts paysannes, notamment dans la construction de bâtiments agricoles**

Le châtaignier est très présent en Limousin car il aime les terres acides et se développe très bien aux altitudes que l'on rencontre dans la région. Les sols métamorphiques matérialisés en orange sur la carte ci-dessous, correspondent à des sols plus riches au PH un peu supérieur à un sous-sol granitique ; ils sont très propices à la culture de verger de châtaigniers et faisaient partie de la vie paysanne du Limousin.

Le projet de valorisation du bois de châtaignier se concentrera dans un premier temps sur la transformation des perches de châtaignier. Le bois étant imputrescible il permet de transformer en piquet, en perche pour le palissage des exploitations dans le domaine horticole, dans l'aménagement des parcs et jardins (lisses, passerelles etc). L'idée est de créer une forte valeur ajoutée en utilisant les perches de châtaignier écorcées pour construire des bâtiments agricoles, des plateformes forestières couvertes et des ombrières de « parking photovoltaïque » pour un usage local. Le coût de la construction serait entièrement couvert par la production et la revente d'électricité.

Par ailleurs, les apports de « Robot Faber » permettront la mise à disposition de la robotique à l'ensemble des parties prenantes (agriculteurs, habitants, établissements d'enseignement, artisans etc.) en fournissant un atelier de travail propice à l'innovation. En ce sens, le projet pourrait s'apparenter à un tiers-lieu agricole.

La question de la plantation et de la gestion de ce patrimoine forestier est intégrée au projet.

#### **2. La valorisation du fruit : la châtaigne en permettant au plus grand nombre l'accès à des outils de transformation.**

Le terroir Limousin est très marqué par le châtaignier qui par son fruit fut pendant longtemps un met de subsistance. Chaque automne suscite une frénésie particulière due à la concordance de trois événements saisonniers que sont l'ouverture de la chasse, la cueillette des champignons et le ramassage de ce petit fruit roi des sous-bois : La châtaigne.

Dans les années 70 la population restait majoritairement rurale (malgré l'exode rural). Pas un foyer n'aurait passé l'hiver sans ses réserves de châtaignes témoignage d'un enracinement traditionnel fort. Le temps de préparation de ces fruits entre le ramassage, le triage le pelage de l'écorce puis l'enlèvement de la deuxième peau, s'accommodait pourtant mal de la vie moderne. L'industrie agroalimentaire, les changements des modes de consommation et l'absence de moyens de transformation de proximité à destination des habitants n'a pas permis au territoire de faire émerger une réelle filière châtaigne. Pour autant, le développement des circuits courts, la recherche de sens de notre alimentation (local, bio, fait maison) donne toute légitimité à un projet de valorisation de ce patrimoine.

L'investissement matériel lié à ce projet consiste à l'acquisition d'un autobruleur (première et une partie de la deuxième peau), d'une brosseuse, nettoyeur haute presse etc. L'ensemble de ces investissements constitueront un atelier de transformation.

Cet atelier sera ouvert au grand public, aux exploitants agricoles dans leurs projets de diversification de leurs productions. Cet outil est par ailleurs un pédagogique et peut être plébiscité par les écoles du territoire.

### En quoi le projet concourt-il à la feuille de route NéoTerra :

la feuille de route **Néo Terra** guide l'action régionale et celle de ses partenaires pour la mise en œuvre d'**actions concrètes** en faveur de la transition écologique et énergétique.

Le projet a-t-il un impact positif / neutre / négatif sur chacune des ambitions NéoTerra ?

- |   |   |  |                                  |
|---|---|--|----------------------------------|
| 1. L'engagement citoyen                                 | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 2. La transition agroécologique                         | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 3. La transition des entreprises                        | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 4. Les mobilités propres                                | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 5. Un urbanisme durable                                 | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 6. Un nouveau mix énergétique                           | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 7. Objectif « zéro déchet »                             | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 8. La préservation de la biodiversité                   | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |
| 9. La préservation de la ressource en eau               | <input type="checkbox"/> positif            | <input checked="" type="checkbox"/> neutre | <input type="checkbox"/> négatif |
| 10. La préservation des terres agricoles et forestières | <input checked="" type="checkbox"/> positif | <input type="checkbox"/> neutre            | <input type="checkbox"/> négatif |

Explications :

Il semble que le projet remplisse la quasi-intégralité de la feuille de route Néo Terra du Conseil régional.

Le projet est-il éco-conçu ?

*Si oui, précisez en fonction de ses caractéristiques : le choix du site d'implantation, le recours à des matériaux éco-sourcés, la sobriété foncière, l'intégration paysagère, la diminution des impacts environnementaux pendant la mise en œuvre de l'opération...*

Pour l'ensemble des réseaux évoqué dans la partie « description du projet », le projet est éco-conçu.

## Justification du projet

### Lien avec la stratégie territoriale

Comment le projet s'inscrit-il dans la stratégie territoriale définie dans le contrat ?

S'inscrit-il par ailleurs dans un cadre stratégique local (Pays, PETR, EPCI, PNR) ? dans la stratégie territoriale OS5 / LEADER ?

L'émergence de filières économiques locales fait partie intégrante du projet de territoire définie à l'échelle du Pays Monts et Barrages. Par ailleurs, en réflexion sur la mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT), le Pays Monts et Barrages souhaite intégrer ces porteurs de projets dans les acteurs d'un futur projet alimentaire du territoire.

### Éléments de diagnostic

Qu'est-ce qui justifie la réalisation du projet ? Le cas échéant, le projet a-t-il été évalué au regard de la présence d'équipements / services comparables dans un environnement proche ?

Si des initiatives sur la châtaigne et le châtaignier existent sur l'ouest et le sud du département de la Haute-Vienne (L'atelier de la Châtaigne de Dournazac, le groupement d'artisans d'art spécialisés dans le châtaignier (Ouest Limousin) etc.), et qu'elles constituent une offre locale qui répond à une réelle demande à la fois des habitants et de producteurs

locaux, le projet porté à l'échelle de Monts et Barrages souhaite intégrer une dimension « innovation » en plus de la mutualisation de moyens de transformation locaux.

En ce sens, le projet permettra à la fois de structurer l'émergence d'une filière sur le territoire de Monts et Barrages mais également d'alimenter les réflexions sur ce patrimoine emblématique à une échelle plus importante, en lien avec les initiatives existantes.

La valorisation du patrimoine local, l'émergence de filière économique à forte valeur ajoutée sont autant de réponses aux enjeux de développement du territoire (cf. Projet de territoire du Pays Monts et Barrages 2021-2026).

#### Résultats attendus :

*On aura réussi si... (impacts sur les enjeux, livrable précis, objectifs mesurables à atteindre)*

La reconquête d'un patrimoine local par les parties prenantes du territoire,  
La mutualisation d'une offre de transformation châtaigne et châtaignier sur le territoire  
La mise en œuvre d'une gouvernance permettant l'appui à l'innovation sur cette filière  
La création de valeur ajoutée sur une production locale

#### Indicateurs d'évaluation du projet :

*Indicateurs d'activité / de performance / de résultats...*

Nombre de personnes, agriculteurs, artisans utilisant les équipements,  
Nombre de bâtiments agricoles utilisant les produits issus du bois de châtaignier,  
Nombre de boisements effectués en lien avec le projet  
Structuration d'une gouvernance sur l'ensemble du projet

#### Calendrier :

Date de début de l'opération : Investissement dès réponse des partenaires financiers (2022 ou 2023)

Date de fin : l'essentiel des investissements seront réalisés en 1 phase dès la première année.

Etapas du projet :

### 3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles :  Hors Taxes

Nature des dépenses	2022	2023	2024	TOTAL
<b>Ligne robotisée</b>	<b>500 000</b>			
<b>Ligne de transformation de châtaigne</b>				
<b>Portique de manutention atelier</b>				
<b>Construction d'un bâtiment d'exploitation en perche de châtaigner avec toiture photovoltaïque</b>				
<b>Camion et grue de chargement</b>				
<b>Création d'un poste de chef d'atelier</b>	30 000	30 000	30 000	
<b>Mise en disposition de personne par le groupement d'employeur -- montage d'ombrière photovoltaïque, bâtiment agricole etc.</b> - secrétariat/comptabilité/communication	80 000	80 000	80 000	
<b>Prestation extérieure :</b> - conception photovoltaïque, - conception robotique,	60 000	60 000	60 000	
<b>Coût Total</b>	<b>700 000</b>	<b>170 000</b>	<b>170 000</b>	<b>1 040 000</b>

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2022	2023	2024+	TOTAL	%
Etat					
Région					
Département					
Europe (préciser fonds)					
Autres financements publics (préciser)					
<b>Total financements publics</b>					
Privés (préciser)					
Autofinancement					
<b>Coût Total</b>					

Si le projet présente des dépenses HT et des dépenses TTC faire 2 tableaux distincts.

Sollicitation au titre du CPER 2021-2027 :  **OUI**  **NON**